



Problème médical et chirurgical grave

Par nico, le **08/05/2011** à **10:48**

Bonjour,

mon époux est entré dans un hopital pour intervention vessie, le chirurgien a reconnu avoir surment donné un petit coup de bistouri dans l'aisne. Résultat hématome mais qui ne sera découvert qu'une semaine après, la ponction ne sera plus possible et le chirurgien partira en vacances sans opérer. Mon mari subira une seconde intervention chirurgicale par un chirurgien de garde, ce qui ne suffira pas car les erreurs médicales successives feront que l'on occultera le fait que mon époux va de plus en plus mal et la péritonite sera occultée et prise en charge trop tard,nous en sommes à la quatrième intervention et mon mari va mal malgré son séjour en réanimation depuis deux semaines.

A ce jour, en dépit des évènements dramatiques, je n'ai pas été reçue dans le bureau du chirurgien qui me donne des appels à 22 h ou plus "de bon bilan de santé" contraires à l'avis des réanimateurs.

Il est certain que le comportement irresponsable du chirurgien ne se soucie que du procès éventuel, et que le patron "qui avait bien fait savoir à mon mari qu'il était surveillé comme le lait sur le feu" est absent

QUE PUIS JE ET QUE DOIS JE FAIRE EN CE MOMENT??? DOIS JE DEMANDER A RENCONTRER LE CHIRURGIEN (ce que j'ai fait, et me propose de me voir entre deux portes en dehors du service) DOIS JE DEMANDER UN RV AVEC PATRON RESPONSABLE DU MEDICAL, DOIS JE ECRIRE AU DIRECTEUR qui n'est pas informé pour le moment de ce qui se passe dans son établissement????

MERCI DE REPONDRE URGEMMENT, J AI BESOIN DE VOUS